

Vos fonds seront-ils transférés à T+1 ou demeureront-ils à T+2 le 27 mai?

Ce sondage est mené afin que les courtiers, les conseillers, les dépositaires, les investisseurs et les autres parties prenantes sachent le plus rapidement possible quels fonds T+2 passeront à T+1 et lesquels demeureront à T+2 le 27 mai 2024. La plupart se souviendront que c'est la première fois qu'une différence serait observable entre le cycle de règlement d'un volume important de fonds communs de placement et le cycle standard appliqué aux titres de créance, aux actions, aux FNB et à d'autres placements au Canada.

- Les données provenant du sondage — une liste des sociétés et des codes de fonds des sociétés qui ne transfèrent (1) aucun fonds à T+1, (2) 100 % des fonds à T+1, et (3) tous les fonds sauf un certain nombre de fonds identifiables lorsqu'aucune décision n'a encore été prise (par exemple, une certaine catégorie) — seront rendues publiques sur le site de l'ACMC toutes les semaines, selon leur réception, à titre de mesure intérimaire.
- Cet effort est motivé par le fait que les sondages réalisés jusqu'à présent n'ont suscité que des taux de réponse modestes, ne contiennent pas les détails souhaités et/ou ne procurent pas une étendue complète (par exemple, les résultats des agents de registres/gardiens ne portent que sur leurs clients). Certains intervenants dans la chaîne d'achat et de rachat des fonds communs de placement exigent des réponses, car un délai supplémentaire retarderait trop la gestion des changements par ceux qui disposent de systèmes hérités ou à codage dur et par certains prestataires et fournisseurs de services. Même si la plupart des investisseurs ne sont pas au courant du cycle de règlement et ne s'en préoccupent peut-être pas à l'avenir, les conseillers ont la responsabilité de répondre aux questions de leurs clients et les investisseurs indépendants doivent accéder aux informations utiles à leurs décisions.

Veillez répondre à ce très court sondage (même si vous avez déjà répondu aux autres sondages) et transmettre toute question à info@ccma-acmc.ca. Remarque : Si vous préférez une version PDF de ce sondage, écrivez-vous à info@ccma-acmc.ca.

* 1. Transférez-vous tous les fonds T+2 que vous gérez à T+1 le 27 mai? Si OUI, indiquez les informations nécessaires dans la zone de texte située sous les choix de réponse.

Oui

Non

Indiquez les codes de fonds (si vous êtes un membre Fundserv) ou sinon le nom des fonds si vous répondez au sondage pour le compte de non-membres de Fundserv.

*** 2. Conservez-vous tous les fonds T+2 que vous gérez à T+2 ? Si OUI, indiquez les informations nécessaires dans la zone de texte située sous les choix de réponse.**

Oui

Non

Indiquez les codes de fonds (si vous êtes un membre Fundserv) ou sinon le nom des fonds

*** 3. Transférez-vous CERTAINS fonds T+2 à T+1 ? Si oui, indiquez le pourcentage prévu de fonds transférés et formulez des commentaires supplémentaires (par exemple, transfert de tous les fonds sauf... ou transfert d'aucun fonds sauf... ou environ 10 % ou tous les fonds nord-américains...).**

Déjà répondu (voir question 1 ou 2 ci-dessus)

1 % - 25 %

26 % - 50 %

51 % - 75 %

76 % - 99 %

Indiquez toute information supplémentaire quant aux fonds transférés ou non (par exemple, tous les fonds passent à T+1 à l'exception de la série O, environ 10 % des fonds seront transférés, ou les catégories x, y et z du CIFSC seront transférées).

*** 4. Indiquez les informations suivantes pour toute question de suivi. Ces informations ne seront PAS rendues publiques.**

Nom :

Courriel :

Tél./Cell # :

5. Inscrivez tout autre commentaire supplémentaire ou toute autre suggestion désirée.